

Haute-Egypte—(suite).

- Girga Province (*suite*)—
 - El Manshâh.
 - El Marâgha.
 - Nazlet 'Imara.
 - Sohâg (chef-lieu).
 - Tahua.
 - Tima.
- Giza Province—
 - El Aiyat.
 - El Giza (chef-lieu).
 - El Hawamdia.
 - Imbâba.
 - Mazghouna.
 - Osim.
 - El Saff.
 - Sôal.
- Minya Province—
 - Beni Mazâr.
 - El Fant.
 - El Fashn.
 - El Fikriya.

Haute-Egypte—(suite).

- Minya Province (*suite*)—
 - El 'Idwa.
 - Maghâgha.
 - Minshât Matâi.
 - El Minya (chef-lieu).
 - Samâlût.
- Qena Province—
 - Abu Shûsha.
 - Armant--el-Wabûrât.
 - El Deir.
 - Dishna.
 - Farshût.
 - Isna.
 - Luxor.
 - Nag' Hammâdi.
 - Naqâda.
 - Qaft.
 - Qena (chef-lieu).
 - Qûs.
 - El Waqf.

- Le Gouvernement de Nouvelle-Zélande—
 - North Island et les îlots voisins;
 - South Island et les îlots voisins;
 - Stewart Island et les îlots voisins;
 - Chatham Islands.

2. Les Gouvernements contractants susmentionnés pourront en tout temps pendant que le présent arrangement sera en vigueur étendre l'application dudit arrangement à toutes portions de leurs territoires métropolitains autres que celles auxquelles l'arrangement est déjà applicable, en vertu du paragraphe précédent, par une notification adressée au Gouvernement du Royaume-Uni par la voie diplomatique.

3. Le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord transmettra à tous les autres Gouvernements contractants des copies de toutes les notifications qu'il recevra en vertu du paragraphe précédent.

Fait à Londres, le dix-neuf juin 1934, en texte français et anglais, les deux textes étant également authentiques.

(Suivent les signatures qui sont les mêmes que celles de la page 7.)